

## Les propositions développées dans nos *Grain de Sel* ne resteront pas vaines

**Vendredi 17 février 2023 - N°425**



par *Hubert Tassin – Président des P.P*

**J**e me réjouis toujours de lire les réactions que je reçois chaque semaine après l'envoi des *Grain de Sel* et j'ai plaisir à y répondre. Mes correspondants sont divers : certains interviennent régulièrement et avec un esprit critique toujours bienvenu parce qu'il permet de faire avancer le débat, d'autres me poussent à développer tel ou tel argument plus en détail.

Il y a aussi parmi mes interlocuteurs, ceux qui, constatant que nos analyses ou propositions concrètes ne sont pas retenues par les instances de France Galop, se demandent si nos efforts ne sont pas vains dans la mesure où les choses n'évoluent pas ou pas assez vite.

### Le choix d'une gouvernance resserrée et peu ouverte à la communication

Dès sa nomination à la présidence de France Galop pour un quatrième mandat, Édouard de Rothschild a fait le choix de composer un Conseil

d'Administration très resserré, excluant les représentants des PP, du Syndicat des Propriétaires et les listes des « Entraîneurs Propriétaires », soit plus de la moitié des suffrages exprimés dans le collège des propriétaires. Nous avons regretté ce manque d'ouverture et cette concentration des sièges dévolus aux propriétaires et aux éleveurs aux seuls Syndicat des Éleveurs, à sa branche Propriétaires et aux AQPS à travers le label « Alliance Galop ».

Avec le Syndicat des Propriétaires et son président, Serge Tardy, nous avons alors proposé à Édouard de Rothschild de créer une Commission « Propriétaires » à vocation consultative mais qui aurait permis de mettre toutes les bonnes volontés – et les idées – autour de la table. Fin de non-recevoir : pas question d'ouvrir la gouvernance, de nourrir la réflexion d'une large concertation, ni de créer des commissions jugées alors inutiles... mais qu'on nous propose d'envisager maintenant que les élections se profilent.

Il a été ensuite demandé aux administrateurs de limiter au maximum leurs interventions publiques. Pas de commentaires, on ne verra ainsi qu'une seule tête. Comment les propriétaires, les éleveurs, les entraîneurs et les jockeys qui sont, avec les animateurs des sociétés de courses, les associés de la société mère, peuvent-ils ainsi savoir si leurs représentants ont défendu la réduction du nombre de Quintés en Obstacle, le sacrifice des propriétaires dans les millésimes du Covid, la retenue sur allocations de 2022, la

décision de voter un budget pour changer le logo et toute la communication graphique de France Galop en mars prochain, sujet top secret semble-t-il ? Pas très transparent.

Dans un tel cadre je comprends les remarques que je reçois et les interrogations sur le thème : A quoi servez-vous puisque vous vous heurtez à un mur ? Pourquoi écrire chaque semaine, proposer chaque semaine, suggérer chaque semaine si c'est pour prêcher dans le désert ?

## L'obstination peut payer

Il est vrai que nous ne sommes pas aux commandes. C'est à la fois le résultat des élections qui ne nous ont pas été favorables, mais aussi de la volonté clairement exprimée du Président de France Galop de nous sortir du jeu, y compris de l'instruction des dossiers. Mais sans que le nombre de voix obtenu par nos listes ne nous permette de nous imposer, nous avons néanmoins des élus au Comité et dans plusieurs instances. A ceux qui nous ont ainsi donné leur confiance nous devons en retour être présents et combatifs. A ceux qui ont voté pour nous, nous devons des comptes, et pas seulement à la veille de chaque élection, une fois tous les 4 ans.

Par ailleurs, à force de persévérance pour exposer et expliquer nos propositions, à force de répéter et répéter encore nous finissons parfois à faire bouger quelques lignes. En début de mandat nous avons obtenu une consultation de tous les propriétaires qui aura permis de faire marche arrière sur la suppression de la prime aux chevaux d'âge. Plus récemment, la phobie si destructrice de valeur des handicaps qui fondait une politique ultra élitiste de France Galop semble diminuer et

permettre un début de retour à une pyramide plus équilibrée.

Un long débat, pas encore totalement arbitrée, a agité le microcosme de France Galop autour d'une évolution des statuts de la société-mère. J'avais appelé moi-même ce débat de mes vœux sur quelques points sans remettre en cause l'architecture globale qui permet -depuis la création de France Galop - au Plat et à l'Obstacle, aux Propriétaires et aux éleveurs, aux régions, de cohabiter de manière assez équilibrée. Là encore il a fallu beaucoup parlementer, beaucoup argumenter... pour finalement espérer être entendus. Comme quoi, il ne faut jamais renoncer.

## Ne pas se taire

Toute évolution de notre écosystème naît de débats entre différentes tendances. Nous n'avons pas été élus pour nous taire. Lors de l'Assemblée Générale des PP le consensus s'est fait sur notre participation aux prochains débats électoraux du Galop avec l'ambition de peser sur la stratégie. Et, donc sur la gouvernance. Nous allons proposer des thèmes, le plan stratégique qui manque au Galop et les hommes pour les mettre en œuvre. A la question : souhaitez-vous que France Galop reste demain comme il est aujourd'hui, notre réponse sera clairement non.

On ne construit pas un programme du jour au lendemain, mais sur la base d'une vision, d'analyses réfléchies et d'une constance dans l'argumentation. C'est aussi à cela que ces *Grain de Sel* hebdomadaires que vous avez l'amabilité de lire, nombreux, servent. Je crois sincèrement que nos efforts ne resteront pas vains.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@pp.fr](mailto:associationpp@pp.fr)*